

# PRISME

L'investissement socialement responsable par Ecofi

Entreprise à mission, Ecofi agit chaque jour pour concilier performance financière et transition juste.

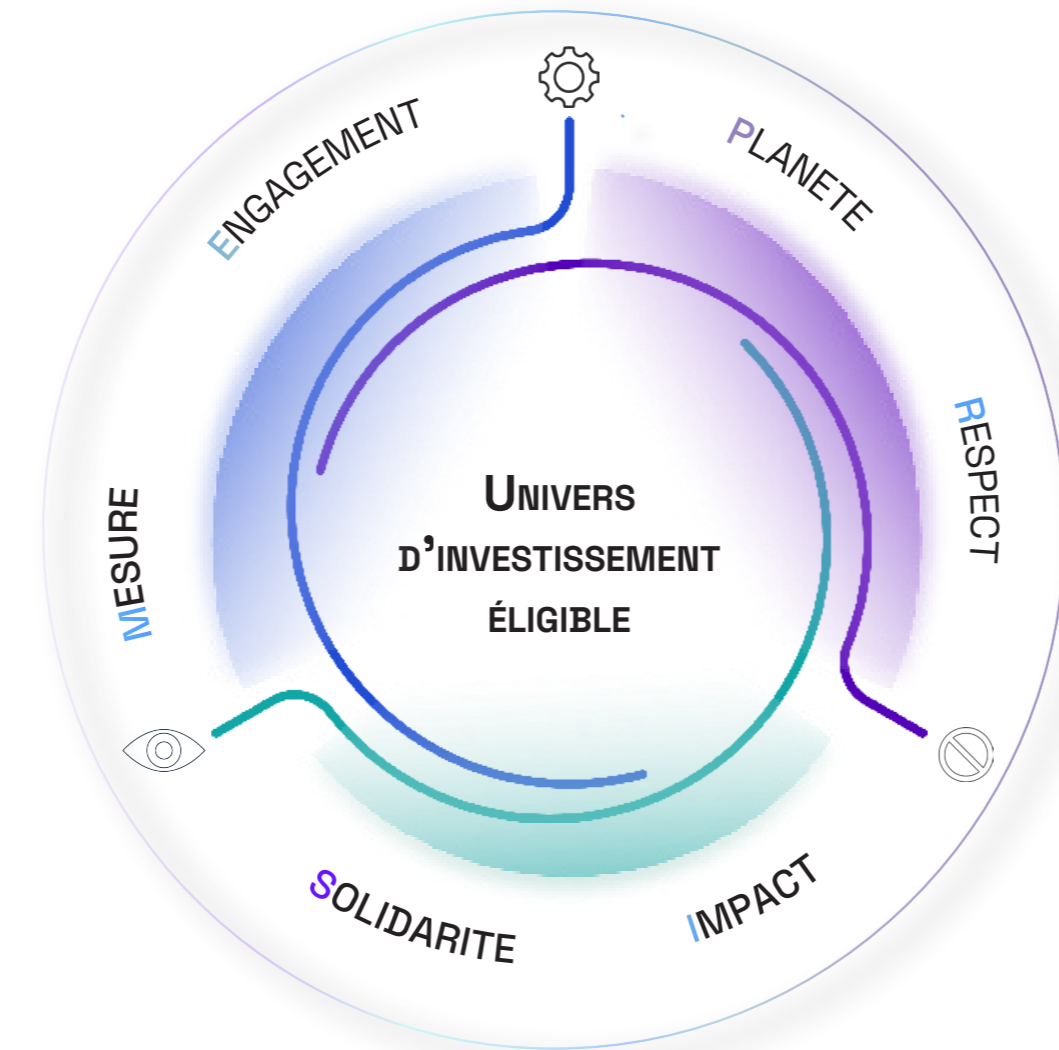
Prendre les devants et influencer demain est la signature de notre démarche ISR.

Notre démarche repose sur :

- **3 piliers porteurs** : notation propriétaire, exclusions et analyse des controverses ;
- un **engagement actionnarial intransigeant** ;
- **l'intensité carbone comme objectif de gestion**.

**Engagement, exigence et cohérence animent notre démarche pour créer un impact environnemental et/ou social positif avec notre gamme de fonds 100% ISR\*.**

**Pour nous c'est ESSENTIEL.**



→ PRISME est le socle incontournable qui détermine l'univers d'investissement éligible dans lequel chaque gérant sélectionne ses valeurs pour construire son portefeuille et déployer sa stratégie de gestion.

## NOTATION PROPRIÉTAIRE PRISME

Notre méthodologie propriétaire de notation extra-financière est équilibrée entre les trois axes Environnemental, Social et Gouvernance.

Notre prisme d'investisseur engagé nous amène, pour chacun de ces axes, à surpondérer, d'une part, les indicateurs de résultats et, d'autre part, 9 critères essentiels que nous avons sélectionnés pour leur impact.

## STRATÉGIE D'EXCLUSION

Notre exigence écarte tout investissement dans les paradis fiscaux et les secteurs qui ne sont pas alignés avec les normes internationales et avec les grands enjeux sociétaux et environnementaux.

## ANALYSE DES CONTROVERSES

Notre approche intègre également l'anticipation, le suivi et l'exclusion des émetteurs impliqués dans des controverses graves.

La sévérité des controverses est évaluée en fonction de 3 critères : fréquence, réaction de l'entreprise et gravité. Nous surpondérons les critères de gravité et de réaction afin de favoriser les entreprises qui démontrent une volonté de s'améliorer par des actions concrètes et impactantes.

### + Un engagement actionnarial intransigeant

Dans une logique d'influence, le vote en assemblée générale et le dialogue avec les entreprises sont essentiels à notre démarche ISR, afin de les amener à mieux intégrer les enjeux ESG.

### + L'intensité carbone comme objectif de gestion

Tous nos fonds sont gérés avec un objectif d'intensité carbone (scope 1, 2, et 3) inférieur à celle de leurs univers.

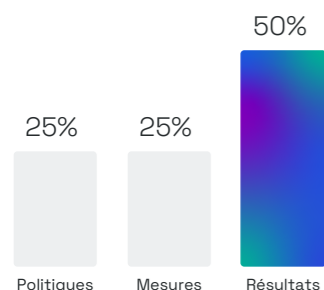
\* 100% ISR selon la méthodologie d'ECOFI (hormis 1 fonds indexé. 12 OPC ont aussi obtenu le Label ISR d'État.)

## Notation propriétaire PRISME

### Notre méthode de notation

La notation de la performance ESG combine 2 approches complémentaires :

- l'analyse de nombreux indicateurs qualitatifs et quantitatifs sous 3 angles : Politiques, Mesures et Résultats



Notre approche de sélection privilégie l'impact réel des stratégies ESG grâce à la surpondération des critères de résultat et à notre note PRISME.

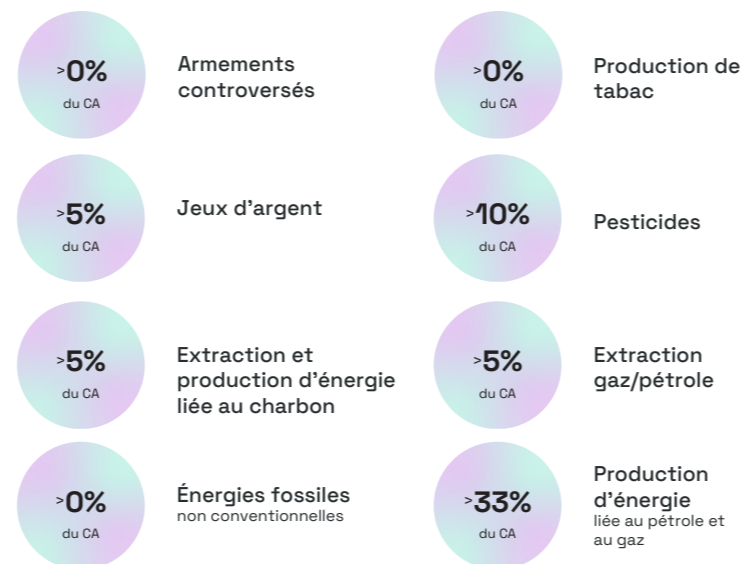
- la surpondération de 9 critères supplémentaires à fort impact ESG, qui témoignent de notre identité d'investisseur engagé.

Notre note propriétaire PRISME est composée de 9 critères à fort impact ESG, répartis équitablement dans les 3 catégories : Environnement, Social, et Gouvernance

- E**
  - ★ Stratégie environnementale et éco-conception
  - ★ Politiques climat
  - ★ Politiques biodiversité
- S**
  - ★ Non-discrimination et égalité des chances
  - ★ Relations responsables avec les clients
  - ★ Alignement avec l'ODD 5
- G**
  - ★ Équilibre des pouvoirs et efficacité du CA
  - ★ Rejet des paradis fiscaux
  - ★ Rémunérations liées à des facteurs ESG

## Stratégie d'exclusion

### Les secteurs et seuils d'exclusion\*



\*Seuil d'exclusion en pourcentage du chiffre d'affaires

La sortie totale du secteur de l'extraction de charbon et la production d'énergie liée au charbon dès le premier euro de chiffre d'affaires est prévue d'ici 2028. La sortie totale du secteur de l'extraction de pétrole et gaz, et la production d'énergie liée au pétrole et au gaz, dès le premier euro de chiffre d'affaires est prévue d'ici 2035.

### FOCUS

#### Exclusion des paradis fiscaux

Nous excluons de l'ensemble de nos investissements directs dans des fonds ouverts, les émetteurs dont le siège social est enregistré dans un paradis fiscal.

Pour définir un paradis fiscal, nous nous appuyons sur 2 référentiels :

- la liste des États et Territoires non Coopératifs (ETNC) fixée par décret (238-0 A du CGI)
- Le classement de l'ONG Tax for Justice Network dont le score d'opacité est supérieur à 70.

De plus, Ecofi exclut tout émetteur dont le siège social est domicilié dans un Pays ou territoire figurant sur la liste noire ou grise du Groupe d'action financière (GAFI).

## Analyse des controverses

Nous portons une attention particulière à l'anticipation et au suivi des controverses.

Nous excluons les émetteurs faisant l'objet de controverses graves en les classant sur une échelle de 1 à 5 en fonction de leur impact et sur la base de 3 critères (gravité, fréquence, réaction de l'entreprise), avec une surpondération des critères de gravité et de réaction.

### Matrice de notation

Gravité		Notre approche favorise les entreprises qui démontrent une volonté de s'améliorer par des actions concrètes et impactantes.
Réactivité		
Fréquence		

Le Comité Controverses, piloté par le Directoire et indépendant des équipes de gestion, s'appuie sur nos propres analyses qualitatives approfondies pour décider de la liste finale des exclusions.



PRISME

C'est d'abord l'expression de la transparence que nous devons à nos clients comme celle que nous exigeons des entreprises dans lesquelles nous investissons. C'est aussi la lumière que nous souhaitons faire sur les pratiques des entreprises, et sa décomposition pour les analyser dans le détail. c'est enfin notre volonté d'imprimer notre identité sur l'Investissement Socialement Responsable que nous défendons.

Chaque lettre du mot PRISME porte aussi un sens qui s'inscrit au cœur de notre démarche et de nos engagements :

- Celui de prendre en compte la **Planète** dans nos investissements ;
- Parce que le **Résultat** compte plus que les grands discours ;
- Comme l'**Impact** réel, parfois au coin de la rue, des valeurs que nous finançons ;
- Parce que le **Solidaire**, est au cœur de notre stratégie ;
- Parce qu'on ne se contente pas de parler, mais on **Mesure**, et c'est essentiel pour suivre l'impact et pour identifier les domaines dans lesquels nous devons nous améliorer ;
- Et parce que notre **Engagement** en matière de durabilité fait partie de notre raison d'être, et de nous, tout simplement.